



**HAL**  
open science

**”Son grand œuvre, à lui, son baptistère était la Tour”,  
Jean de Mailly (1911-1975), architecte de la grande  
hauteur**

Léo Noyer Duplaix

► **To cite this version:**

Léo Noyer Duplaix. ”Son grand œuvre, à lui, son baptistère était la Tour”, Jean de Mailly (1911-1975), architecte de la grande hauteur. Bulletin Docomomo France, numéro spécial, 2020, Les immeubles de grande hauteur en France, un héritage moderne 1945-1975, pp.104-121. hal-02569060

**HAL Id: hal-02569060**

**<https://hal.science/hal-02569060>**

Submitted on 2 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « Son grand œuvre, à lui, son baptistère était la Tour\* »

## Jean de Mailly (1911-1975), architecte de la grande hauteur

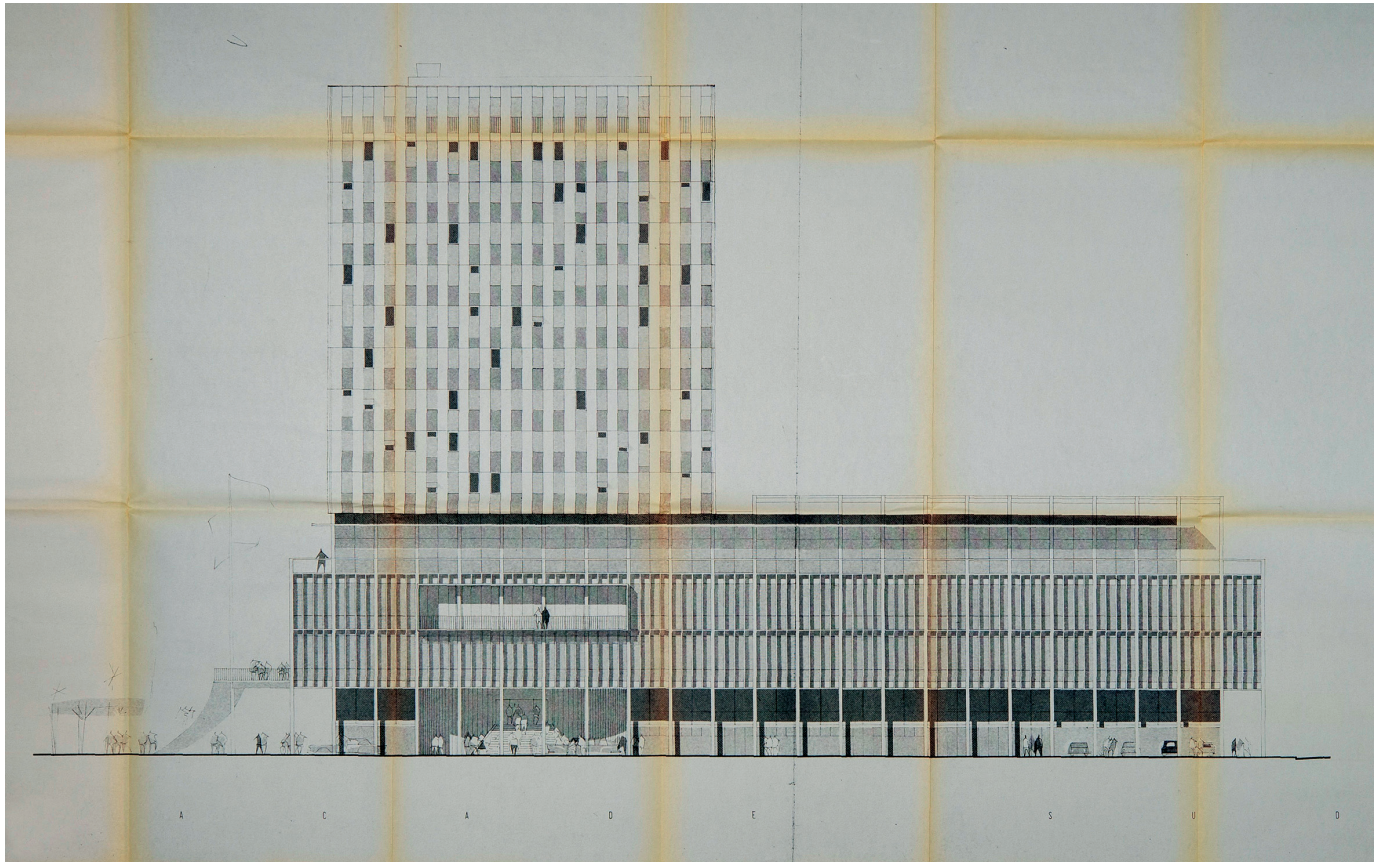
Léo Noyer-Duplaix

L'œuvre de Jean de Mailly fut marquée par la grande hauteur. Se rendant à de nombreuses reprises aux États-Unis, l'architecte en étudia l'urbanisme et l'architecture – s'agissant tout particulièrement des gratte-ciel – et élaborer des principes d'urbanisme ordonnancé, synthétisant culture Beaux-Arts et Style international. Mettant en application sa doctrine à La Défense – qu'il imagina comme un « Manhattan cartésien » – et dans le quartier attenant du Front de Seine de Puteaux, il fut à l'origine de la tour Nobel, premier building du quartier d'affaires et première adaptation française de la typologie américaine du gratte-ciel de bureaux. Jusqu'à sa mort en 1975, il édifia deux autres tours dans ce secteur : Générale (aujourd'hui Ariane) et Blanche. La réception de son œuvre verticale fut paradoxale. Si elle lui assura une certaine célébrité de son vivant, elle fut et reste oubliée par toute une frange de l'historiographie et de la critique, les recherches à propos de Jean de Mailly étant à ce jour encore largement lacunaires.

Jean de Mailly (1911-1975) fut un important architecte et urbaniste de la France des Trente Glorieuses<sup>1</sup>. Arrivé dans la profession par la « voie royale » – École de beaux-arts de Paris puis premier grand prix de Rome – membre de l'Institut à partir de 1968, il fut à l'origine de quelques 400 affaires<sup>2</sup> – projets et réalisations confondus. La question de la tour tint une place prépondérante dans sa carrière. Dès ses débuts, alors qu'il œuvrait dans le Var à la reconstruction de Toulon<sup>3</sup> et de la Seyne-sur-Mer, l'architecte expérimenta la grande hauteur, à travers l'édification des maisons communes (fig. 1). Il conçut celles-ci comme des signaux qui, dominant les compositions, marquaient verticalement le paysage urbain.

1. Pour une synthèse de la carrière de l'architecte, cf. LÉO NOYER-DUPLAIX, « Jean de Mailly (1911-1975), architecte des Trente Glorieuses », in COLL., *Jean de Mailly à Rosny-sous-Bois. Bâtir une ville moderne*, collection « Architectures à lire en Seine-Saint-Denis », Éditions CAUE93/Département de la Seine-Saint-Denis/Ville de Rosny-sous-Bois, 2019, p. 12-23.
2. Le fonds d'archives de Jean de Mailly, qui couvre toute sa carrière, est conservé aux Archives départementales des Hauts-de-Seine sous la cote 28J.
3. Pour une étude complète de la reconstruction de Toulon, cf. Maryline RONE, *Louis Madeline/Jean de Mailly à Toulon, 1947-1956 : l'épopée d'une reconstruction*, sous la dir. de Joseph Abram, TPFÉ, École nationale supérieure d'architecture de Nancy, 1997, 149 p.

\* Jacques COUËLLE, *Notice sur la vie et les travaux de Jean de Mailly*, Paris, Publications de l'Institut de France, 1976.



La grande hauteur imprégna toute la carrière de Jean de Mailly. En 1967, elle trouva son paroxysme : l'architecte édifia à Puteaux, en collaboration avec Jacques Dépussé, l'iconique tour Nobel. Si elle ne fut pas le premier gratte-ciel des Trente Glorieuses, elle constitua la première tour de bureaux du quartier d'affaires de La Défense, ainsi que la première adaptation française de la typologie américaine du building. Devenue un symbole de la France de la croissance, cette tour fut un jalon de l'importante œuvre verticale de Jean de Mailly, tant théorique que construite. Cette contribution<sup>4,5</sup> cherche à la comprendre, d'abord en s'intéressant aux voyages américains de l'architecte, qui nourrirent ses réflexions urbanistiques et architecturales, puis en étudiant leurs applications à La Défense et dans son contrefort putéolien, le quartier du Front de Seine. Enfin, il s'agit de s'intéresser à la réception et à la mémoire d'un architecte dont Jacques Couëlle, lorsqu'il lui succéda à l'Institut, souligna dans son discours d'hommage que : « Son grand œuvre, à lui, son baptistère était la Tour<sup>6</sup>. »

▲ Fig. 1. Élévation sud de l'hôtel de ville de Toulon, second projet, tirage, par Jean de Mailly, 1960 (© Archives départementales des Hauts-de-Seine).

4. Cette contribution est issue de mes travaux de Master recherche : Léo NOYER-DUPLAIX, *Jean de Mailly 1911-1975, une figure de l'architecture des Trente Glorieuses*, sous la dir. de Claude Massu, mémoire de Master recherche, histoire de l'architecture, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011, 100 p.

5. Je tiens à remercier Blandine Busson des Archives départementales des Hauts-de-Seine.

6. Jacques COUËLLE, *Notice sur la vie et les travaux de Jean de Mailly*, Paris, Publications de l'Institut de France, 1976.



## Phénomène urbain, « ordre épidermique » et grande hauteur

Jean de Mailly fit au cours de sa carrière de nombreux voyages d'étude qui nourrirent ses réflexions architecturales et urbanistiques, et l'amènèrent à s'intéresser à la grande hauteur. L'architecte se rendit en URSS, en Suède, en Finlande, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, mais surtout aux États-Unis. Du 28 octobre au 10 novembre 1956, il participa au voyage américain organisé par l'Aluminium Français<sup>7</sup>. Il se rendit à New York, Pittsburgh, Chicago, Saint-Louis, Détroit ou Boston, les temps forts étant les visites du Lever House (Gordon Bunshaft de l'agence Skidmore, Owings and Merrill, 1952), du Seagram Building alors en construction (Ludwig Mies van der Rohe, 1958), du Secrétariat des Nations Unies (Wallace K. Harrison *et al.*, 1952) et du General Motors Technical Center (Eero Saarinen, 1956). En septembre-octobre 1964, Jean de Mailly retourna aux États-Unis afin de visiter les métropoles californiennes ainsi que Miami. Enfin, en novembre 1969, Francis Bouygues convia Jean de Mailly à un voyage outre-Atlantique organisé par l'entreprise. L'objet du périple fut la visite des réalisations qui pour l'entrepreneur, « posaient, en des termes d'avenir, le problème de la construction des grands immeubles de bureaux des villes<sup>8</sup>. » L'architecte put ainsi découvrir les immeubles les plus récents de Manhattan, rencontrer de nombreux confrères, et surtout se rendre à Chicago afin de voir le John Hancock Center (Bruce Graham et Fazlur Rahman Khan de l'agence Skidmore, Owings and Merrill, 1969) (fig. 2) qui était en voie d'achèvement et qui constitua le principal intérêt du voyage.

De ses périples au Nouveau Monde, Jean de Mailly ramena une importante documentation sur les gratte-ciel, des notes sur la société et surtout sur l'architecture et l'urbanisme ; pour chaque immeuble visité, l'architecte en souligna toutes les caractéristiques techniques et esthétiques. Au premier rang des principes développés, figurait l'implantation des édifices. Du point de vue de l'urbanistique, l'architecte différençia deux catégories d'immeubles de bureaux, « les bâtiments implantés au cœur des cités et s'intégrant dans ces villes tracées » et « les réalisations sub-urbaines [*sic*] s'épanouissant dans le cadre d'un urbanisme plus souple<sup>9</sup> ». La première catégorie n'eut pas les faveurs de l'architecte :

« Les édifices construits dans le centre actif des villes, soit à l'emplacement des buildings vétustes ou sur des parcelles englobés dans les zones [*sic*] attractives du développement des centres, subissent les lois-désordres de l'urbanisme contemporain des grandes agglomérations. Implantés en fonction des espaces disponibles – densifiés au maximum pour la recherche d'une plus grande rentabilité – ils s'élèvent dans un désordre spatial incohérent.

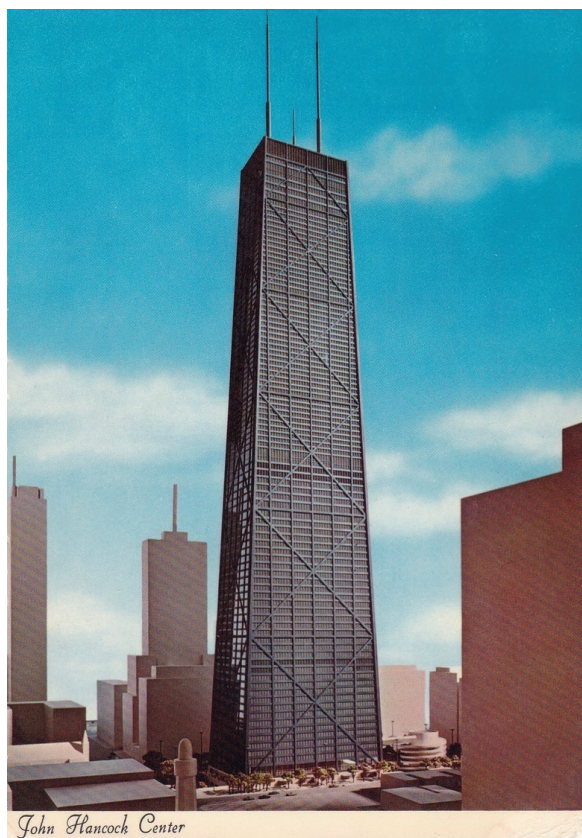
Les règles de prospect et de gabarit palliatif à cette marée envahissante n'ont pour résultat que d'édulcorer la beauté intrinsèque des formes et, partant, d'engendrer des silhouettes compliquées aux volumes inesthétiques.

7. L'Aluminium français constituait un consortium fondé en 1911 par Adrien Badin.

8. Lettre de Francis Bouygues à Jean de Mailly du 15 octobre 1969 (Archives départementales des Hauts-de-Seine ; fonds 28J Jean de Mailly).

9. Tapuscrit « Note Générale, Opération Bellini de Gaulle Pont de Neuilly, Paris-Puteaux, Building de la Société Centrale de dynamite », octobre 1960 (Archives départementales des Hauts-de-Seine ; fonds 28J Jean de Mailly).

▼ Fig. 2.  
John Hancock Center,  
Chicago, carte postale,  
fin des années 1960 (© DR).



John Hancock Center



On ne peut que regretter, malgré leur faute de mesure, de style et de modénature, les premiers gratte-ciel, leurs formes monumentales et dont la masse imposante s'élevait fièrement au centre des villes naissantes :

- Empire State Building
- Rockefeller center
- Christer [sic] Building

pour ne citer que les plus marquants de Manhattan, silhouettent la cité à l'égal des villes de la renaissance Italienne.

[...]

L'Inland Steel de Chicago n'a pu échapper aux règles spéculatives. Il s'élève à 4 m d'un autre gratte-ciel forçant le volume dans les limites permises. Nous avons pu voir chez Skidmore, la maquette d'un nouveau gratte-ciel comprimant tout un quartier de la Ville<sup>10</sup>. »

N'occupant pas l'intégralité de la parcelle, le Lever House (fig. 3) et le Seagram Building recueillirent à l'inverse la considération de l'architecte :

« Cependant, la compréhension de certains Maîtres d'Ouvrages et la volonté de leurs architectes ont permis des réalisations nouvelles qui marquent une certaine évolution dans l'implantation et la forme d'œuvres récentes.

Au cœur de New-York, le Lever House par exemple, étudié par Skidmore, donne un volume pur implanté en encorbellement sur une zone [sic] basse définie elle-même en fonction du parcellaire.

Cette volonté imprimée dans la reprise urbanistique de Park Avenue trouve son prolongement dans la réalisation du "Seagram" dernier né des grands buildings new-yorkais et qui a été implanté en ménageant, devant son volume, un parvis traité architecturalement avec fontaines et bassins<sup>11</sup>. »

Du reste, seuls les immeubles de bureaux situés en zone suburbaine pouvaient se dégager de toute contrainte et se développer rationnellement :

« Les buildings traités en dehors des grandes agglomérations permettent à l'architecte de se libérer de la sujétion des règles de construction et des prospectus dans le cadre d'une verticalité impérative.

Disposant de vastes espaces, il œuvre très à l'aise, et, la largesse de vue dans la création, alliée à la volonté du client de réaliser des ouvrages de qualité, enfantent des œuvres qui font notre admiration :

- Les laboratoires de la "Général Motors" avec ses grands espaces traités, son plan d'eau de plusieurs hectares, couronné par un château d'eau, véritable sculpture intégrée dans ce site,
- L'immeuble "Ford" de Détroit, implanté en pleine campagne et entouré à perte de vue par le grand tracé des parkings,
- Le Connecticut General Insurance d'Hartford, communauté de travail pour 3 000 employés, avec tous ses services, toutes ses fonctions de vie,

sont des exemples vivants de ce que peut être un urbanisme pensé et dégagé du concept archaïque qui sclérose tant de réalisations dans les limites de la cité moderne<sup>12</sup>. »



▲ Fig. 3. Lever House, New York, carte postale, fin des années 1950 (© DR).

10. *Ibidem.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

Les constructions contemporaines, de surcroît de grande hauteur, ne pouvaient être solubles dans la cité ancienne, et ce, tant en Amérique qu'en Europe.

Tout au long de sa carrière, Jean de Mailly manifesta un grand attachement à l'ordre urbain. En bon architecte formé à l'École des beaux-arts, il resta fidèle à la composition, à l'ordonnancement. La ville moderne ne pouvait se dissoudre dans le tissu urbain ancien, sous peine de produire un enchevêtrement illisible, une urbanité absconse. Attaché aux cités européennes et à leur centre historique, l'architecte fut en faveur de l'implantation de quartiers nouveaux *extra-muros*, loin des contraintes de l'existant et selon une composition et des ordres préétablis. Dans cette cité contemporaine, la tour trouva toute sa nécessité. La planéité des villes nouvelles laissait en effet Jean de Mailly sceptique, Miami en étant pour lui un exemple représentatif. La grande hauteur devait donc dicter la composition, la tour ayant « sa justification par l'économie d'emprise au sol et la place laissée aux jardins et à la voirie<sup>13</sup> ».

S'agissant de l'esthétique des buildings, l'architecte fut partagé sur l'utilisation du mur-rideau, qui bien qu'assurant une belle plastique, dissimulait la structure :

« La mode actuelle imite les architectes américains à traiter leurs façades en “curtain wall” :

- Solution facile créant un ordre épidermique cachant anonymement les structures intérieures.
- Expression belle par la répétition systématique d'un module et par la richesse des matériaux employés.

mais expression fragile et provisoire de ces énormes volumes où n'apparaissent pas les éléments porteurs – architecture de maquillage.

Gigantesques formes de verre serties de métal interpénétrant leur masse par réfléchissement, traversées par les mouvements du ciel et le jeu des nuages, elles donnent cependant une impression de précarité, peu compatible avec la puissance des structures qui les portent.

L'absence de couronnement des édifices ajoute encore au caractère léger de ces expressions architecturales. Mais n'est-ce pas là la véritable écriture d'une architecture en perpétuelle et trop rapide évolution exprimant le caractère superficiel et épisodique d'un monde qui brûle les étapes.

Ayant à leur disposition un éventail de matériaux de grandes qualités et de toutes natures, les Maîtres d'Ouvrage brodent les façades d'une richesse et d'une somptuosité incomparables :

- Aluminium traité anodiquement
- Acier inoxydable
- Bronze
- Revêtement de marbre
- Glaces et céramiques-opalines
- Matériaux émaillés, etc.

magnifique palette dont certains architectes jouent avec grande subtilité. Leur tâche est souvent facilitée par tout ce que l'industrie du bâtiment met à leur disposition : éléments modulés, profilés de toutes natures permettant de concevoir toutes les solutions adaptées aux programmes qui leur sont posés<sup>14</sup>. »

Dans les premiers temps de sa carrière, Jean de Mailly conféra à la structure un intérêt plastique, bien que celle-ci soit toujours associée à un placage de matériaux traditionnels. Puis, l'architecte délaissa progressivement la beauté structurelle, lui préférant une beauté épidermique, qui se traduisit par l'emploi de matériaux précieux. Au premier rang de ceux-ci figuraient les glaces athermiques qui reflétant la lumière, « donnent une qualité exceptionnelle aux constructions<sup>15</sup> » et l'aluminium anodisé. L'épiderme, associé à l'art de la composition, constitua le « style de Mailly », celui de « l'ordre épidermique », de l'emploi de matériaux nobles sans modénature aucune, dans une très grande sobriété.

---

13. Jean de Mailly cité par Jacques Couëlle, *op. cit.*

14. Tapuscrit cité en note 9.

15. *Ibidem.*

## La Défense et son contrefort putéolien, l'épanouissement d'une typologie

En août 1950, Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, fit appel à Jean de Mailly, Bernard Zehrfuss et Robert Camelot afin d'aménager le prolongement de l'axe historique parisien au-delà du pont de Neuilly. Le site, dit de La Défense, était mal urbanisé et devait être transformé<sup>16</sup>. Sa destination fit l'objet de nombreuses tergiversations, la création d'un quartier d'affaires dégageant finalement consensus. Jean de Mailly joua un rôle crucial dans son aménagement, en proposant en novembre 1959 une « conception nouvelle<sup>17</sup> » qui posa les principes de la future urbanisation sur dalle, caractéristique du quartier. Mais surtout, La Défense permit à l'architecte de mettre en œuvre ses principes de composition urbaine ordonnancée, dans laquelle la typologie de la tour put s'épanouir. En octobre 1964, un plan fut officiellement approuvé ; il proposait une régularité et une ordonnance où tous les édifices étaient construits selon les mêmes gabarits. De ce plan naquit une première génération d'immeubles, dont Jean de Mailly conçut l'icône, la tour PB31<sup>18</sup> (fig. 4) – dite tour Nobel, puis RTE-Nexity, aujourd'hui Initiale.

PB31 est une tour de bureaux située à Puteaux et achevée en 1967. Mesurant 109 mètres de haut pour 35 étages, elle fut imaginée par Jean de Mailly en collaboration avec Jacques Dépussé – qui fut crédité comme « architecte-réalisateur<sup>19</sup> » – et Jean Prouvé pour les murs-rideaux. Première tour du quartier d'affaires, mais située hors du boulevard circulaire, PB31 ne fut pas soumise au plan-masse dont elle ne respecta pas le strict gabarit. Initiatrice d'une typologie nouvelle, la tour devait être perçue, de par son implantation, « en manière de campanile formant le Signal de La Défense au pied du fleuve<sup>20</sup> ». L'édifice prend en effet place au sud-ouest après le pont de Neuilly, en bord de Seine le long des voies sur berges, tout en étant située sur l'axe historique. Lors de sa livraison, l'immeuble apparaissait tel un phare au bord de l'eau qui annonçait un quartier d'affaires tourné vers l'avenir : « La tour Nobel dans l'expression affirmée de sa verticalité, fixe, dès à présent, l'échelle spatiale de ce que sera demain, la porte majeure du quartier de la défense<sup>21</sup>. » Néanmoins, le projet ne fut pas d'abord isolé, mais lié à un immeuble de logements voisin, le PH31 dit résidence Bellini (fig. 5). Celle-ci fut construite par Jean de Mailly entre 1961 et 1964<sup>22</sup> – et non en 1957 comme l'affirme la quasi-majorité des publications. La tour PB31 devait être, grâce à une bretelle enjambant le parvis, liée à la résidence PH31. Mais le projet fut modifié pour des raisons de voirie et de sécurité incendie.

Le chantier de construction de la tour Nobel constitua un champ d'innovations techniques. L'édifice fut construit en seulement vingt-quatre mois de chantier selon un planning établi préalablement par ordinateur, une première. La construction éclair en seulement 40 jours du noyau central en béton fut permise par l'utilisation du coffrage glissant ou grim pant, technique habituellement utilisée pour l'édification de bâtiments cylindriques peu armés et sans ouvertures comme les châteaux d'eau ou les silos. La structure de PB31 est mixte (fig. 6). Sur la périphérie du noyau béton vient s'encaster une ossature d'acier, laquelle est englobée par une façade légère, des murs-rideaux fabriqués dans les ateliers de la Compagnie industrielle de matériel de transport (CIMT), alors dirigée par Jean Prouvé. Véritable peau de l'édifice, les façades légères assurent une ligne courbe et continue, sans arêtes saillantes. La tour Nobel prend ainsi la forme d'un parallélépipède arrondi sur ses quatre angles. Ses façades homogènes sont rythmées par des panneaux de verre et surmontées par un attique perceptible par la teinte du vitrage. Tous ses étages courants sont similaires, leur plan est totalement libre et modulable. Dans ce dessin, les sanitaires, archives et locaux techniques sont placés dans le noyau béton, aux côtés des circulations verticales de fluides et de personnes.

16. Pour de plus amples informations sur l'histoire urbaine de La Défense, cf. Virginie PICON-LEFÈVRE, *Paris-ville moderne : Maine-Montparnasse et La Défense, 1950-1975*, Paris, Éditions Norma, 2003 et Simon TEXIER, *Les Architectes de La Défense*, Paris, Dominique Carré éd., 2011.

17. Tapuscrit « Esquisse proposition – Aménagement de La Défense – Étude de l'Agence de Mailly », 10 novembre 1959 (Archives départementales des Hauts-de-Seine ; fonds 28J Jean de Mailly).

18. Le plan-masse désigne les édifices de La Défense suivant une appellation pérenne composée de deux lettres puis d'un chiffre qui correspondent à la commune d'implantation suivie de la fonction et du numéro d'implantation, soit Puteaux Bureaux 31 pour la tour PB31.

19. « La tour Nobel. Jean de Mailly, architecte en chef, Jacques Depussé, architecte réalisateur », *Techniques et architecture*, n° 6, mars 1967, p. 85-116.

20. *Idem*, p. 89.

21. *Ibidem*.

22. Tapuscrit « Point des opérations projetées sur le territoire de la commune de Puteaux », 14 juin 1964 (Archives départementales des Hauts-de-Seine ; fonds 28J Jean de Mailly).





◀ Fig. 4.  
La tour Nobel (PB31)  
vue depuis l'île de Puteaux,  
automne 2017  
(© Léo Noyer-Duplaix/  
La Manufacture du Patrimoine).

▼ Fig. 5.  
Perspective sur la tour Nobel  
(PB31) et résidence Bellini  
(PH31) reliés grâce  
à une bretelle, dessin,  
par Jean de Mailly, s. d.  
(© Archives départementales  
des Hauts-de-Seine).





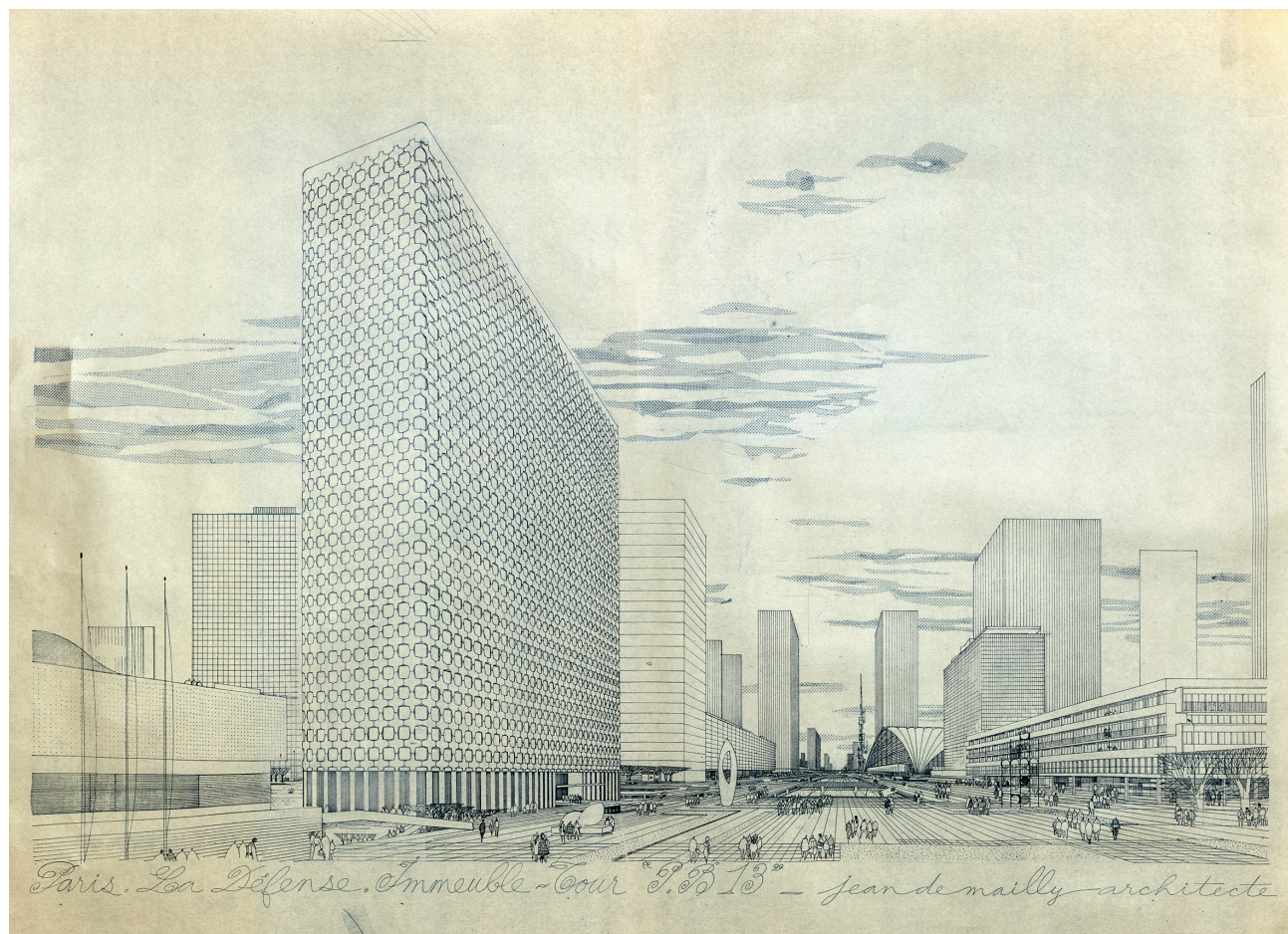


▲ Fig. 6.  
La tour Nobel (PB31)  
en construction, photographie,  
vers 1965  
(© Archives départementales  
des Hauts-de-Seine).



► Fig. 7.  
La tour PB13, automne 2017  
(© Léo Noyer-Duplaix/  
La Manufacture du Patrimoine).





▲ Fig. 8.  
 Perspective sur la tour  
 PB13, dessin, par Jean  
 de Mailly, s. d. (© Archives  
 départementales des Hauts-  
 de-Seine).

Au début des années 2000, la tour PB31 fit l'objet d'une campagne de restauration, qui consista en un désamiantage et une mise aux normes techniques et incendie. Chargée de la réhabilitation, l'agence Valode et Pistre chercha à intervenir sur PB31 « comme un monument historique en la restaurant à l'identique<sup>23</sup> ».

En 1969, l'arrivée de Jean Millier à la tête de l'Établissement public pour l'aménagement de la région de La Défense (EPAD) marqua un tournant. La composition urbaine ordonnancée apparaissait comme trop autoritaire, trop rigide. Le plan de 1964 fut abandonné ; les nouvelles constructions libérées de la contrainte du gabarit. Les tours dites de seconde génération firent alors leur apparition. Celles-ci sont plus hautes, pouvant atteindre 200 mètres de haut et jusqu'à 100 000 mètres carrés de surface – ce qui autorisait les bureaux en second jour. Jean de Mailly édifia, l'année de sa disparition, l'un des buildings les plus emblématiques de cette génération : la tour PB13 (fig. 7) – dite Générale puis Ariane.

Située à Puteaux et bénéficiant d'une situation privilégiée sur la dalle (fig. 8) – elle borde l'axe historique sur sa longueur – PB13 fut livrée en 1975 et conçue pour le compte de la Sogeprom par Jean de Mailly en collaboration avec Robert Zammit. Mesurant 134 mètres de haut, elle abrite 63 000 mètres carrés répartis sur 36 étages. Les premières études concernant la tour PB13 remontèrent à 1970, quand la Société

23. Raphaëlle SAINT-PIERRE, « Feuilleton 6/7. L'indémorable tour Nobel », *Le Moniteur*, 17 août 2012.



Générale chargea Jean de Mailly d'édifier ses nouveaux locaux à La Défense. L'architecte proposa deux partis qui correspondaient à deux formes de parallélépipèdes, l'un orthogonal, l'autre asymétrique. Rapidement la première solution l'emporta ; PB13 reprit le même type de plan rectangulaire que les tours de première génération, à l'instar de la tour Nobel.

Structurellement, PB13 est en tout béton – noyau central et ossature. Plastiquement, elle fut représentative des recherches que Jean de Mailly mena à partir de la fin des années 1960. À l'esthétique pure et sobre du mur-rideau, succéda celle de l'enveloppe installée par-dessus la structure. Ainsi, les façades de la tour sont en béton armé peint en gris, sur lequel est installé un quadrillage métallique destiné à recevoir, à 20 centimètres de la structure, des éléments cruciformes en aluminium. Le béton restait toutefois apparent aux angles et sur l'ensemble de l'attique, ce qui conférait à PB13, lors de sa livraison, une esthétique singulière.

La forme rectangulaire de PB13 (fig. 9) permit – à la différence de ses consœurs de seconde génération qui sont carrées – l'aménagement d'un grand nombre de bureaux en premier jour, au sein de plateaux offrant de grandes possibilités de cloisonnement. En 1995, la Société Générale déménagea dans les tours Chassagne et Alicante (Andraut & Parat et Nicolas Ayoub), PB13 prit alors le nom de tour Ariane. En 2007 eut lieu une campagne de réhabilitation conduite par l'agence Silvio Petraccone et Michel Vodar. Elle concerna les espaces intérieurs, mais aussi les façades. Des plaques d'aluminium furent ajoutées aux angles et sur l'attique, tandis qu'un hall fut édifié en saillie, prolongeant l'édifice sur la dalle. L'enveloppe de PB13 fut alors comme complétée, la tour prenant un aspect intégralement métallique.

À côté de sa mission d'architecte conseil puis d'encadrement à La Défense, Jean de Mailly intervint sur un des « contreforts » du quartier : le Front de Seine de Puteaux, renommé au début des années 1970 Puteaux-Bagatelle (fig. 10). L'aménagement de celui-ci fut initié par le maire de la ville, Georges Dardel au début des années 1950. Afin d'élaborer un plan en harmonie avec le futur quartier de La Défense, il fit appel à Jean de Mailly qui ne conçut pas un plan-masse théorique, mais un plan d'aménagement très précis qui définissait les règles de construction, tout en laissant aux promoteurs la liberté de fixer l'importance de leurs propres ouvrages<sup>24</sup>. Au sein de ce quartier bordant la Seine, et parallèlement à la conception de la tour PB13, Jean de Mailly édifia à la demande de la Compagnie d'Aménagement et de Promotion Immobilière (CAPRI) un édifice appelé « Le France ». Cette opération comprenait un building haut de 126 mètres, dit « tour Blanche », qui devait constituer « un point fort et un signal<sup>25</sup> » du quartier putéolien. Lors de sa livraison elle fut une des plus hautes tours d'habitation d'Europe et reste aujourd'hui le second plus haut immeuble de logement de l'Hexagone.

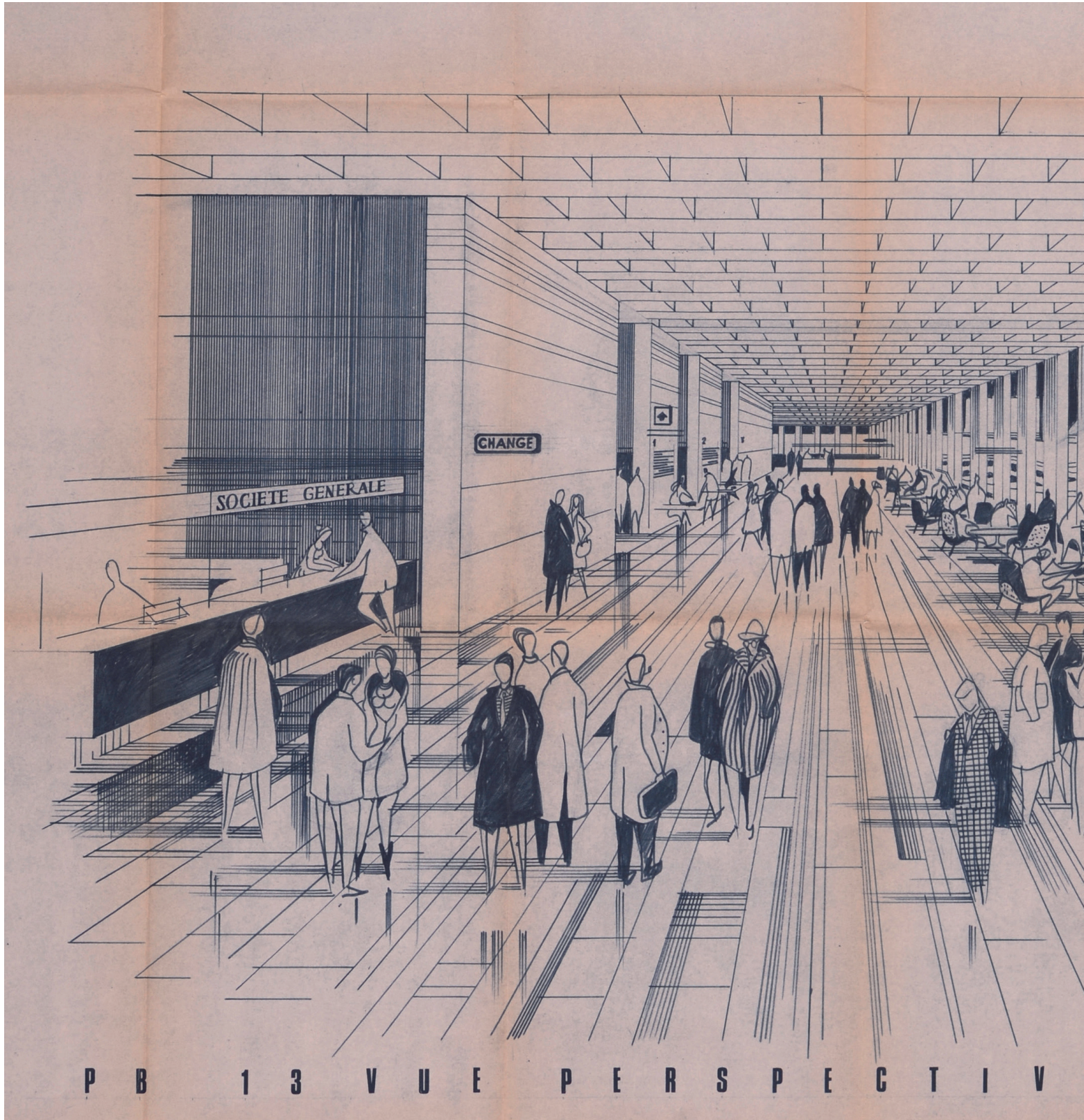
Le France prend place sur un terrain de 25 000 mètres carrés situé à proximité immédiate de la Seine (fig. 11 et 12). Entièrement en béton armé, l'édifice se compose d'un socle sur lequel s'élèvent trois bâtiments : deux barres – dites « Atlantique » et « Pacifique » – et la tour Blanche. Celle-ci comprend 38 étages d'appartements, un étage technique au sommet et trois niveaux de services communs. Le France est ainsi composé de 425 appartements de « grand standing » dont 213 dans la tour. Les logements vont du studio – tous réunis dans la partie basse – aux six pièces, ces derniers pouvant faire jusqu'à 150 mètres carrés avec des réceptions aux dimensions « haussmanniennes<sup>26</sup> ». Le toit du bâtiment bas accueille des terrasses où sont aménagés des jardins, des jeux pour enfants et des terrains de tennis. La tour France, qui fut édifiée selon le principe du noyau béton, possède une forme elliptique de 42 mètres par 23. Jean de Mailly avait la conviction que l'ellipse donnerait un aérodynamisme à l'édifice afin de résister aux vents. Il n'en fut rien, les tests effectués en soufflerie montrèrent que la forme posait des problèmes d'exécution, les forces négatives et positives atteignant 500 kilogrammes par mètre carré, contre 100-250 habituellement. Si l'ellipse n'eut pas de justification structurelle, son intérêt plastique restait indéniable. L'épiderme de la tour est enfin composé de carreaux de céramique blanc mat et légèrement ondulés, toute modénature ou saillie étant absentes.

24. Jean DE MAILLY, « Les immeubles de bureaux : ce qu'ils doivent aux architectes et aux promoteurs? », *Entreprise*, 13 juin 1964, p. 53-54.

25. « Le nouveau quartier Puteaux-Bagatelle », *Techniques et architecture*, n° 291, février 1973, p. 66.

26. *Idem*, p. 67.

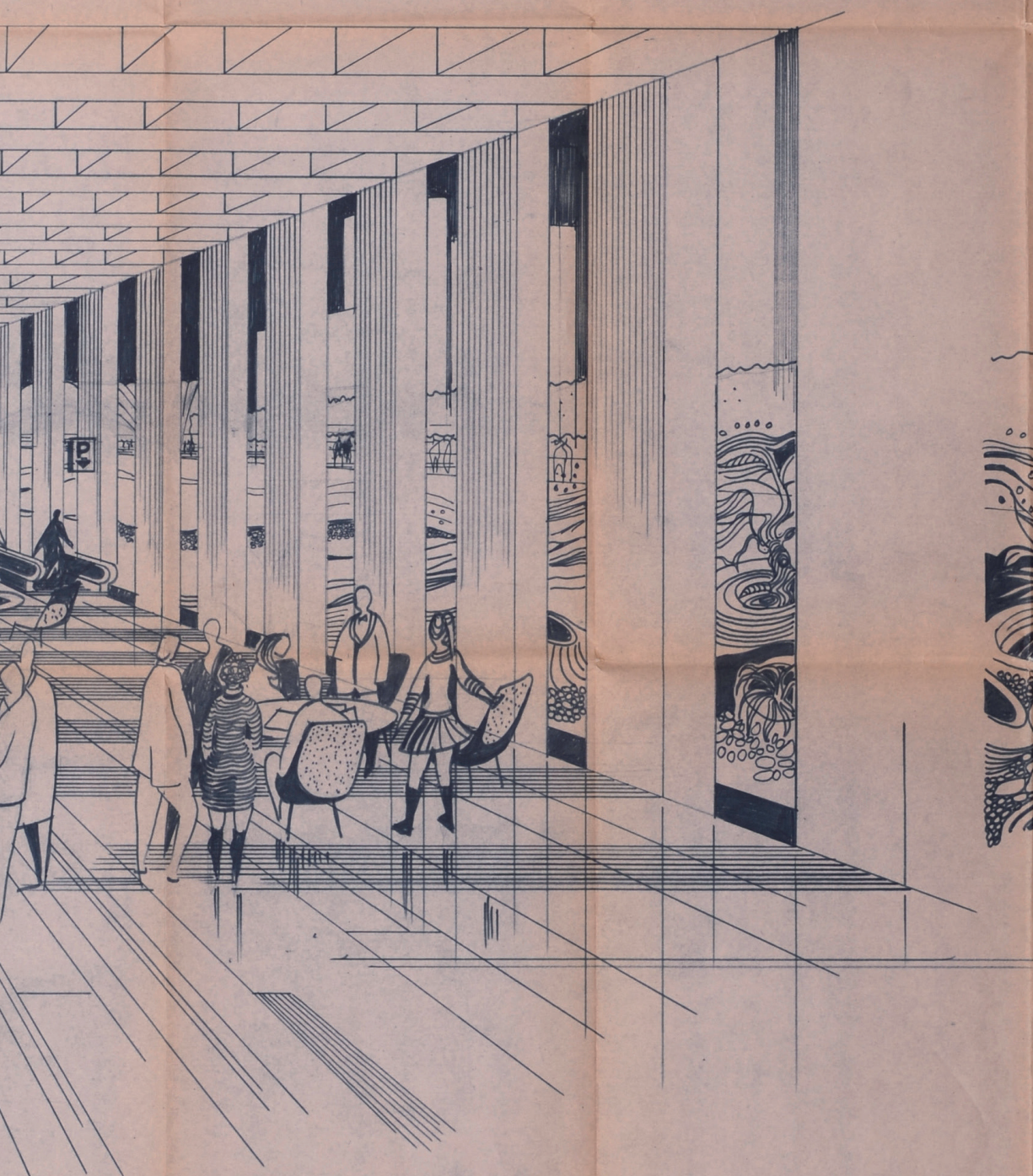




▲ Fig. 9.

Perspective sur le hall de la tour PB13, dessin, par Jean de Mailly, s. d. (© Archives départementales des Hauts-de-Seine).

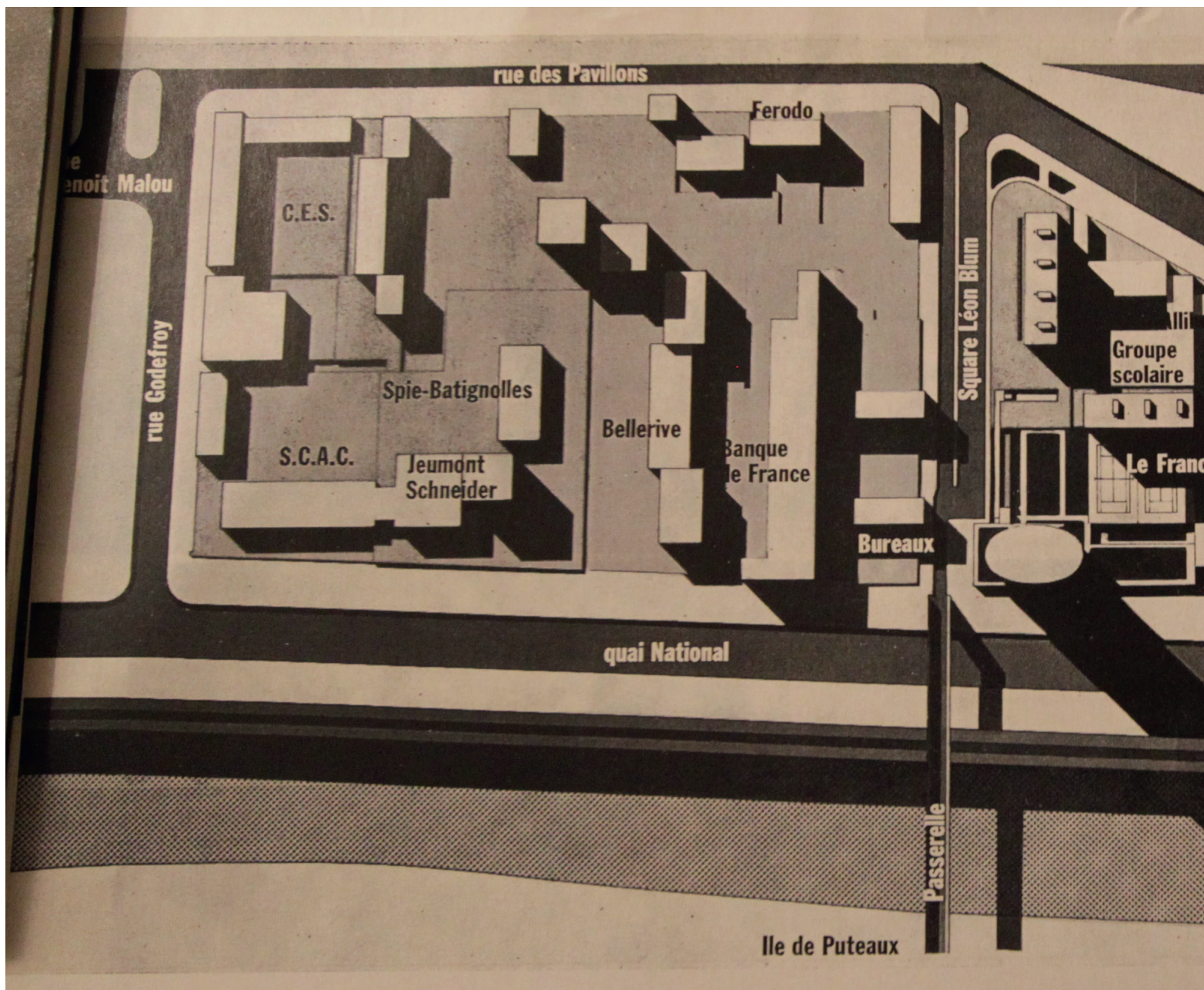




E H A L L D ' E N T R E E

JEAN DE MAILLY  
MEMBRE DE L'INSTITUT  
Architecte en Chef des Bâtiments, Collège de France, Ministère  
CONSERVATEUR DU PALAIS DE CHAILLOT  
PALAIS DE CHAILLOT - PARIS XVII - TEL. KLÉBER 65-69

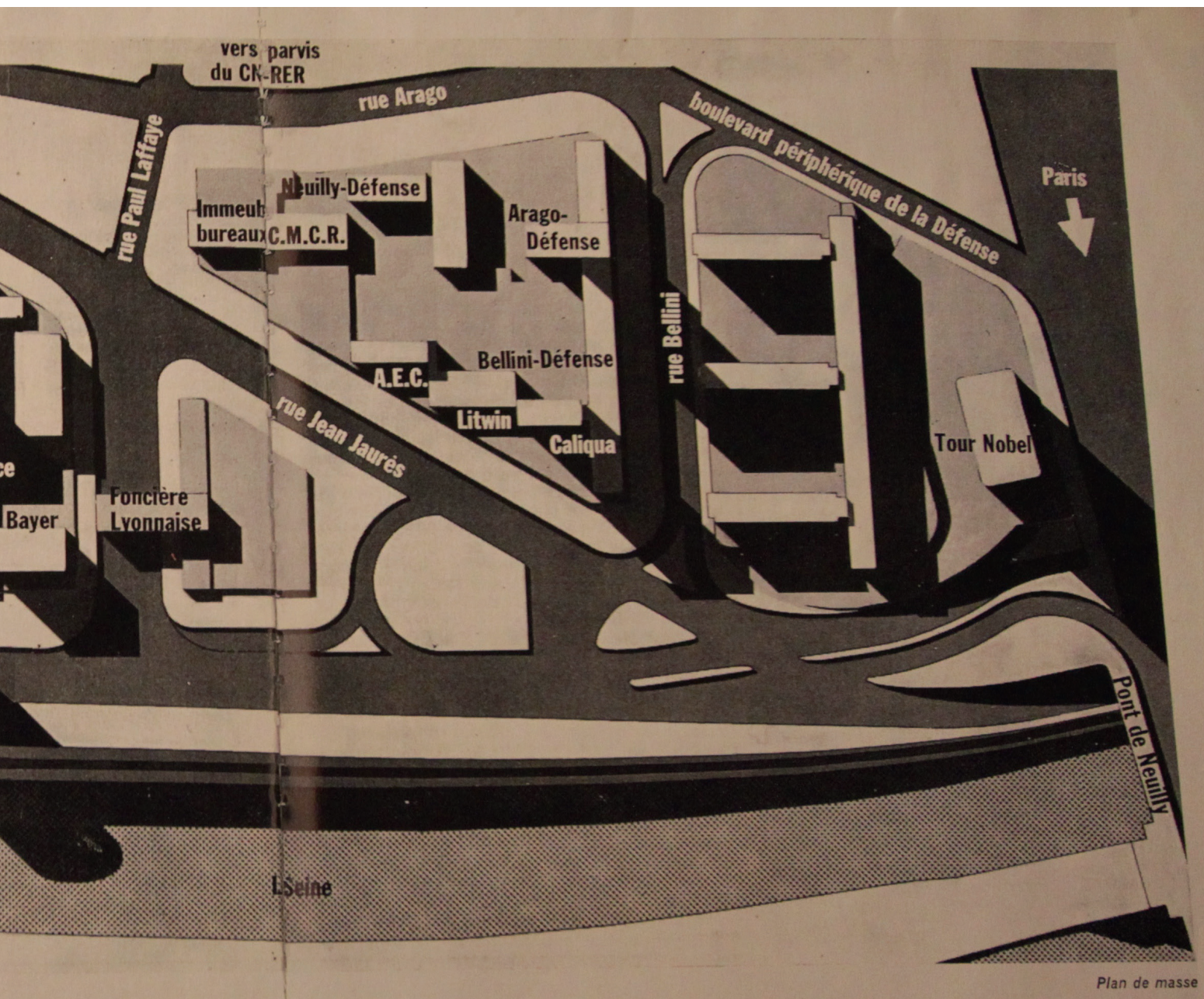




▲ Fig. 10.

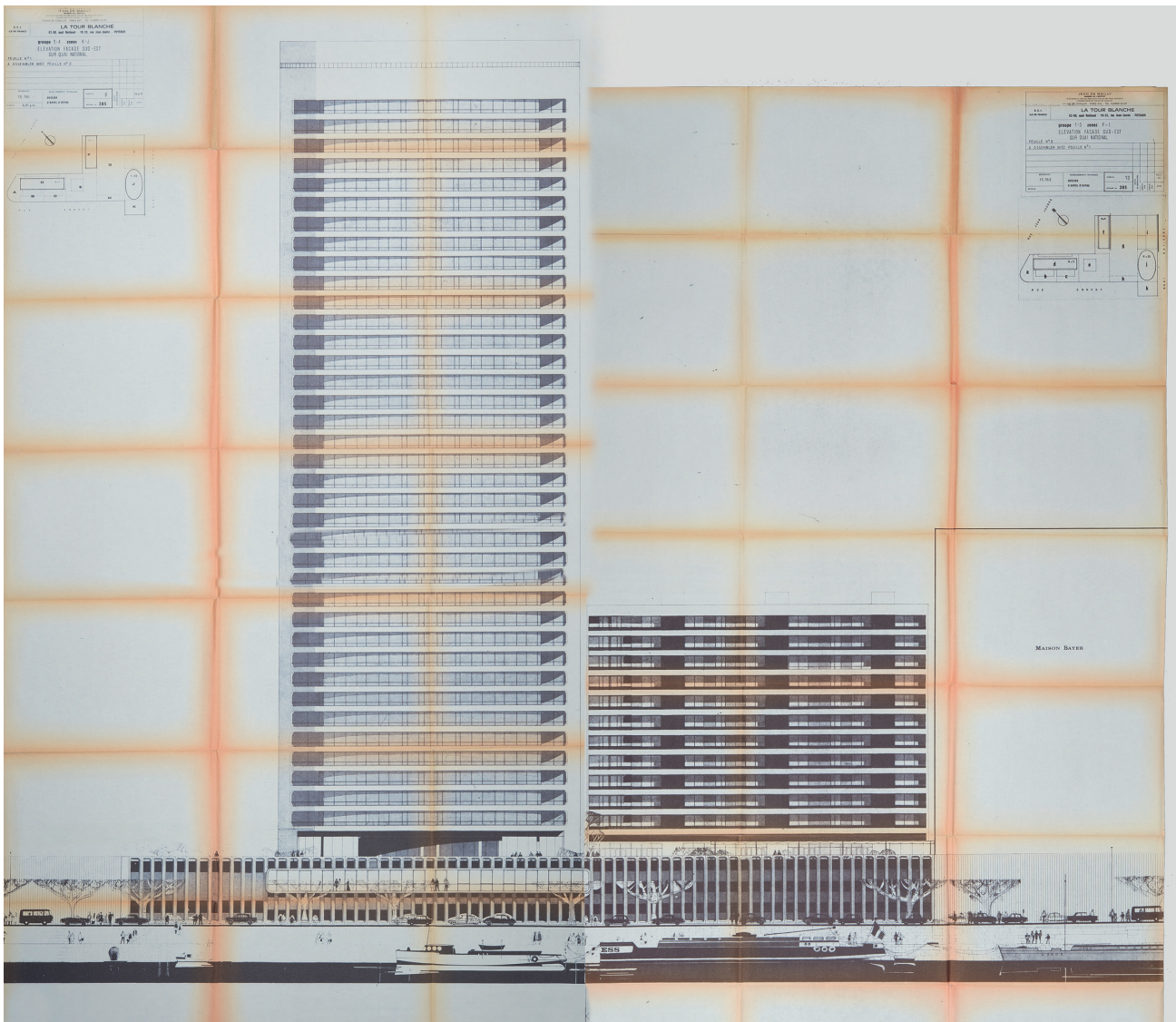
Plan du quartier, extrait de « Le nouveau quartier Puteaux-Bagatelle », *Techniques et architecture*, n° 291, février 1973, p. 64-75 (© DR).





Plan de masse





▲ Fig. 11.  
Élévation sud-est de  
l'ensemble Le France,  
assemblage de deux tirages,  
par Jean de Mailly, 1971  
(© Archives départementales  
des Hauts-de-Seine).



◀ Fig. 12.  
Maquette de l'ensemble  
le France, extrait  
de « Le nouveau quartier  
Puteaux-Bagatelle »,  
*Techniques et architecture*,  
n° 291, février 1973, p. 64-75  
(© DR).



## Jean de Mailly, architecte oublié de la grande hauteur ?

Avec son architecture éphémère pour les grandes cérémonies de la République<sup>27</sup>, les réalisations de Jean de Mailly à La Défense bénéficièrent d'une excellente réception immédiate. Parmi celles-ci, furent largement publiés le Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT) – que l'architecte imagina aux côtés de Robert Camelot, Bernard Zehrfuss et Nicolas Esquillan – mais aussi la tour Nobel. *Techniques et architecture*<sup>28</sup>, *Architecture de lumière*<sup>29</sup>, *Bureaux d'aujourd'hui*<sup>30</sup> ou encore *Bâtir*<sup>31</sup> publièrent des articles consacrés à la première tour de La Défense, qui devint rapidement le symbole du quartier d'affaire, et l'une des icônes de l'architecture contemporaine française. Ses deux autres tours du même secteur, PB13 et Blanche, ne firent quant à elles l'objet que de publications éparses.

Par ailleurs, s'il produisit à sa destination seule, de nombreuses notes qui témoignèrent de ses réflexions théoriques sur l'urbanisme et la grande hauteur, Jean de Mailly ne fut pas auteur d'articles ou d'ouvrages à ce sujet, et avoua ne pas avoir « la capacité de se lancer dans le combat olympien de la reconstruction de la société par l'architecture<sup>32</sup> ». L'architecte fut un praticien acclamé et un théoricien sans doute contrarié. Ses doctrines architecturales et urbanistiques sur la grande hauteur constituèrent pourtant une importante synthèse entre la culture Beaux-Arts – premier grand prix de Rome, il restait pétri de culture classique – et le Style international, synthèse qu'il chercha à mettre en place à La Défense, en affirmant vouloir faire du quartier « un Manhattan cartésien<sup>33</sup> ».

En 1973, le premier choc pétrolier préfigura la fin de la croissance. En 1974, La Défense entra en crise. Les Trente Glorieuses étaient finissantes et ses architectes attaqués de toute part. La construction de la tour CB21 en 1972 (Harrison & Abramovitz et Jean-Pierre Bisseuil, 1974) fut le cadre d'une violente polémique qui marqua une scission dans la perception de la grande hauteur en France. L'édifice, visible depuis Paris, fut jugé trop haut. Le quartier d'affaires et ses concepteurs furent dès lors assaillis de critiques<sup>34</sup>. Mort en 1975, Jean de Mailly ne connut que les prémices de cette violente désaffection. Mais la PB31, son iconique tour Nobel, sembla être épargnée. En juillet dans *Le Monde*, Jacques Michel souligna ainsi « que les premières réalisations des architectes français, à La Défense, excepté l'excellente tour Nobel par Jean de Mailly, se sont en général, révélées d'une lamentable médiocrité, trop encombrées de principes esthétiques dépassés à l'ère industrielle, qui en requiert d'autres<sup>35</sup> ».

Après une phase d'oubli, PB31 entra dans les années 1990 dans un processus de patrimonialisation. La presse consacra des articles sur cette première tour de bureau française, sur son architecture et ses principes constructifs. Mais dans ces publications, Jean de Mailly fut à peine cité, l'édifice étant d'abord associé à Jean Prouvé. Ainsi, en mars-avril 1997, dans *D'A. D'Architecture*, Claude Dupuich souligna qu'« aujourd'hui, c'est la paternité retrouvée de Jean Prouvé qui attire les pèlerinages d'architecture » pour, par la suite, indiquer que « le parti constructif [...] concrétise pour la première fois à grand hauteur les projets visionnaires de Prouvé concernant le noyau sanitaire porteur en béton et son édification au moyen d'un coffrage glissant<sup>36</sup> ». Pourtant le rôle de Jean Prouvé dans cette opération se cantonna à la réalisation de la façade légère, le parti constructif et architectural étant l'œuvre de Jean de Mailly et Jacques Dépussé. Mais dans cette patrimonialisation, la mémoire des architectes s'effaça pour celle du « constructeur », dont la figure devenait quasi légendaire.

L'historiographie fut et reste paradoxale à l'égard de Jean de Mailly. Si ses réalisations lors de la Seconde Reconstruction et à La Défense sont citées dans les manuels, et ce, dès *l'Histoire de l'architecture en France de 1889*

27. Sur proposition d'André Malraux, Jean de Mailly devint, à la fin des années 1950, le décorateur des cérémonies officielles, des funérailles nationales et autres festivités de la République. Il conçut ainsi le décor dans lequel Charles de Gaulle présenta le 4 septembre 1958 son projet de Constitution pour la V<sup>e</sup> République. Près d'un an plus tard, il conçut les décors du premier 14 juillet de la nouvelle République.

28. « La Tour Nobel », *Techniques et architecture*, 28<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> spécial « Grands Immeubles », 1966, p. 85-113 et « La tour Nobel. Jean de Mailly, architecte en chef, Jacques Depussé, architecte réalisateur », *Techniques et architecture*, art. cit.

29. « La Tour Nobel », *Architecture de lumière*, n<sup>o</sup> 15, 1966, p. 27-35.

30. « Ce que sera la Tour Nobel », *Bureaux d'aujourd'hui*, n<sup>o</sup> 89, janvier-février 1966, p. 42-44.

31. Georges BRÉGOU, « La Tour Nobel », *Bâtir*, n<sup>o</sup> 146, mars 1966, p. 41-49.

32. Jean de Mailly cité par Jacques Couëlle, *op. cit.*

33. Tapuscrit sur la tour PB31, non daté (Archives départementales des Hauts-de-Seine ; fonds 28J Jean de Mailly).

34. Voir notamment : André FERMIGIER, « L'Art moderne et le président », *Le Nouvel Observateur*, 23 octobre 1972.

35. Jacques MICHEL, « Erreurs monumentales ? », *Le Monde*, 28 juillet 1972.

36. Claude DUPUICH, « Le belle Nobel », *D'A. D'Architecture*, n<sup>o</sup> 73, mars-avril 1977, p. 48-49.

à nos jours<sup>37</sup> de René Jullian, la tour Nobel est dans *Architecture en France, 1940-2000, histoire et théories*<sup>38</sup> de Jacques Lucan et dans *L'Architecture du XX<sup>e</sup> siècle en France : modernité et continuité*<sup>39</sup> de Jean-Louis Cohen, uniquement mentionnée dans le cadre d'une analyse de l'œuvre de Jean Prouvé. Dans *L'architecture moderne en France. Tome 3, De la croissance à la compétition, 1967-1999*<sup>40</sup>, Gérard Monnier ne mentionne pas Jean de Mailly. Il n'évoque d'ailleurs quasi aucun architecte grand prix de Rome qui, malgré Mai 1968, restèrent pourtant des acteurs majeurs de la construction. Dans une dichotomie binaire – parfois proche du manichéisme – entre avant-garde et continuité, modernité et conservatisme, modernisme et traditionalisme, toute une frange de la critique et de l'historiographie n'a que peu considéré ces architectes de culture Beaux-Arts qui façonnèrent pourtant le paysage français ; il est vrai bien plus en pratique qu'en théorie.

Dans *L'Architecture moderne en France. Tome 2, Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Joseph Abram livre quant à lui une véritable analyse de la tour Nobel, loin du seul mythe Jean Prouvé, soulignant qu'elle fut « considérée comme une “accommodation française du gratte-ciel américain”<sup>41</sup> ». De la même manière, dans *Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours*, François Loyer livre une brève analyse de la PB31, décrivant ses principes structurels et architecturaux, notant que les angles « ont été traités en arrondi afin d'adoucir la forme – en évitant ces arêtes sèches qui caractérisent les gratte-ciel américains<sup>42</sup> ». Si PB31 est ainsi commentée dans les manuels, les tours PB13 et Blanche restent ignorées, comme la quasi-totalité de la carrière de Jean de Mailly. La recherche à propos de celle-ci reste en effet lacunaire – hormis quelques travaux de deuxième cycle<sup>43</sup> – et le très important fonds conservé aux Archives départementales des Hauts-de-Seine très largement inexploré<sup>44</sup>. La compréhension de l'histoire – et non l'entretien de la mémoire de mythes modernistes – de la grande hauteur en France nécessite la poursuite du dépouillement et de l'analyse des sources de l'ensemble des acteurs de la construction française des Trente Glorieuses, incluant Jean de Mailly.

Les travaux initiés ces vingt dernières années sur le quartier de La Défense permettent toutefois une meilleure connaissance des réalisations de Jean de Mailly ; mais circonscrits à ce périmètre, ils ne s'intéressent pas au quartier concomitant du Front de Seine. Virginie Picon-Lefebvre<sup>45</sup>, mais surtout Simon Texier<sup>46</sup> ont traité de manière systématique les réalisations du quartier d'affaires. Dans *Les Architectes de La Défense*, Simon Texier analyse tant les tours Ariane<sup>47</sup> que Nobel<sup>48</sup>, et souligne à propos de cette dernière qu'elle « occupe une place à part, non seulement dans l'histoire du site, mais désormais aussi dans l'histoire de l'architecture ». Il ajoute : « sa situation aux avant-postes de l'opération d'aménagement, sa qualité d'exécution et, par surcroît, l'intervention de Jean Prouvé sur les façades en font en effet l'une des icônes du modernisme en France ». Pourtant, cette icône n'a fait l'objet n'aucune enquête approfondie et son architecte, Jean de Mailly, maître d'œuvre majeur des Trente Glorieuses, d'aucun travail de recherche d'ampleur permettant la compréhension de l'ensemble de son œuvre.

## Protéger la grande hauteur, une gageure

En 2014, la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France initia une étude des bâtiments et ensembles du XX<sup>e</sup> siècle structurants à l'échelle de la métropole du Grand Paris. Le dessein était notamment

37. René JULLIAN, *Histoire de l'architecture en France de 1889 à nos jours : un siècle de modernité*, Paris, Philippe Sers éd., 1984, p. 227.

38. Jacques LUCAN, *Architecture en France, 1940-2000, histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001, p. 112.

39. Jean-Louis COHEN, *L'Architecture du XX<sup>e</sup> siècle en France : modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, p. 140.

40. Gérard MONNIER, *L'Architecture moderne en France. Tome 3, De la croissance à la compétition, 1967-1999*, Paris, Picard, 2000.

41. Joseph ABRAM, *L'Architecture moderne en France. Tome 2. Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999, p. 159.

42. François LOYER, *Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, éd. du Patrimoine, 2006, note 1366, p. 466.

43. Maryline RONE, *op. cit.* et *Jean de Mailly (1911-1975)*, sous la dir. de Gérard Monnier, mémoire de DEA, histoire de l'architecture, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, non daté, 71 pages ; Léo NOYER-DUPLAIX *Jean de Mailly 1911-1975, une figure...*, art. cit.

44. De grande ampleur, ce fond est composé de 315 mètres linéaires de boîtes, d'environ 1 400 rouleaux de plans et de classeurs de photographiques.

45. Virginie PICON-LEFEBVRE, *op. cit.*

46. Simon TEXIER, *op. cit.*

47. *Idem*, p. 254-255.

48. *Idem*, p. 292-293.

de constituer une liste d'édifices susceptibles de recevoir le label « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle », remplacé en 2016 par le dispositif « Architecture contemporaine remarquable<sup>49</sup> ». Suite à un appel d'offres – marché public – cette étude fut conduite en partenariat avec le bureau d'études La Manufacture du Patrimoine, associé à Olivier Mathiotte et Léo Noyer-Duplaix.

Ensemble majeur de la métropole du Grand Paris, le quartier de La Défense – dont aucun édifice ne bénéficiait alors d'une forme de protection ou de reconnaissance – fut l'objet de nombreux débats quant à la manière de valoriser cet urbanisme et cette architecture. La transformation du label en 2016 complexifia encore le sujet, le nouveau dispositif ayant une incidence juridique, le propriétaire du bien labellisé devant informer le préfet de région de toute mutation de propriété. L'accord du propriétaire en amont de toute labellisation devint ainsi nécessaire.

Après de nombreuses discussions, le groupe de travail sélectionna tout d'abord deux édifices, deux *unicum*, qui ne constituant pas des tours, bénéficièrent de notices monographiques et de passages en commission spécifiques. Ainsi, l'Arche de la Fraternité<sup>50</sup> – Grande Arche de La Défense – édifée en 1989 par Johan Otto von Spreckelsen et Paul Andreu, fut labellisée « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle » lors de la Commission régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) du 24 novembre 2016<sup>51</sup>. Cette labellisation s'inscrivait dans une thématique spécifique d'édifices liés aux grands travaux présidentiels. Par la suite, le Centre des Nouvelles Industries et Technologies (CNIT)<sup>52</sup>, qui fut conçu par Robert Camelot, Jean de Mailly, Bernard Zehrfuss et Nicolas Esquillan en 1954-1958 avant que le quartier ne fût définitivement destiné aux affaires, reçut le label « Architecture contemporaine remarquable » lors de la Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) du 21 juin 2018.

Hormis ces deux monuments spécifiques et afin de témoigner de la complexe histoire du quartier, huit édifices – dont deux réalisés par Jean de Mailly – furent sélectionnés. Ils constituent aujourd'hui des *unicum* et *typicum* des quatre premières générations de buildings : les tours PB31 et PB11<sup>53</sup> pour la première génération, CB31<sup>54</sup> et PB13 pour la seconde, PB5<sup>55</sup> et CB2<sup>56</sup> pour la troisième, ainsi que Chassagne et Alicante<sup>57</sup> et PB6<sup>58</sup> pour la quatrième<sup>59</sup>. Leur labellisation fut avalisée par la CRPA du 21 juin 2018, mais l'ensemble des propriétaires de ces huit édifices refusèrent une possible attribution du label « Architecture contemporaine remarquable ». Ainsi, en 2019, les réalisations de Jean de Mailly à La Défense et dans son contrefort putéolien, ne bénéficient toujours d'aucune protection, et ce, malgré leur importance dans l'histoire de l'architecture française des Trente Glorieuses.

## Notice Biographique

### Léo NOYER-DUPLAIX

Historien de l'architecture et de l'urbanisme, il est spécialiste de l'époque contemporaine. Chercheur à l'Inventaire général du patrimoine culturel (Région des Pays de la Loire), il achève une thèse de doctorat à Sorbonne Université (Centre André Chastel UMR 8150).

Adresse email : leo.nd@me.com

---

49. Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

50. Léo NOYER-DUPLAIX, « Arche de la Fraternité (Grande Arche de La Défense) et parvis de La Défense », *Label Architecture contemporaine remarquable, notices monographiques*, Paris, Bureau d'études La Manufacture du Patrimoine, Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, décembre 2017, 10 p.

51. Cette labellisation concerna également le parvis de La Défense.

52. Léo NOYER-DUPLAIX, « Centre des Nouvelles Industries et Technologies (CNIT) », *Label Architecture contemporaine...*, art. cit., 9 p.

53. Dite Atlantique, elle fut édifée en 1970 par Jean-Robert Delb, Michel Chesneau et Jean Verola.

54. Dite Fiat puis Framatone et aujourd'hui Areva, elle fut imaginée par l'agence Skidmore, Owings and Merrill (SOM), Roger Saubot et François Jullien et livrée en 1974.

55. Dit SCOR, l'immeuble fut érigé en 1983 sur les plans de Jean Balladur.

56. Dite Elf, puis Total-Fina-Elf et aujourd'hui Coupole, elle fut réalisée en 1985 par The Webb Zerafa Menkes Housden Partnership – aujourd'hui WZMH Architects – en association avec Roger Saubot et François Jullien.

57. Elle fut construite en 1995 par l'agence Andrault & Parat (ANPAR) et Nicolas Ayoub.

58. Dite EDF, elle fut livrée en 2001 sur les plans d'Henry N. Cobb (agence Pei Cobb Freed & Partners) et Saubot-Rouit et Associés (SRA).

59. Léo NOYER-DUPLAIX, « Quartier d'affaires dit de La Défense », *Label Architecture contemporaine...*, art. cit., 32 p.